



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 30 mai 2024 - Délibération n° 2024-055

### DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1 BUDGET "MAISON MÉDICALE"

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 17 mai, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	23
Vote	
Pour	23
Contre	0
Abstentions	6

**Président de séance :** Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Madame Anaïs Cadoret, pouvoir donné à Monsieur Valentin Perré.

Monsieur Thomas Maréchal, pouvoir donné à Monsieur Nicolas Régis.

Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Madame Martine Évain.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Stéphane Lefebvre.

#### **Rapport de Louis Le Coz.**

*Afin d'annuler un doublon de titres effectué en 2023 avec l'émission d'un titre ordinaire et d'un titre de rattachement pour le même objet : remboursement de charges 2021, il convient de procéder à une décision budgétaire modificative pour ajouter des crédits budgétaires au compte 673 : titres annulés sur exercices antérieurs.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024-044 du 4 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024,

Vu la présentation en Commission Finances du 14 mai 2024,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 03/06/2024  
Reçu en préfecture le 03/06/2024  
Publié le - 3 JUIN 2024  
ID : 035-213502362-20240530-SG2024\_233-BF

ADOPTÉ la décision budgétaire modificative n° 1 du budget annexe "Maison Médicale" telle que présentée en annexe et qui s'équilibre comme suit :

**Section de fonctionnement**

	Chapitre	Nature	Intitulé	Dépenses
Recette	75	75888	Produits divers de gestion courante	15 850,98 €
Dépense	67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	15 850,98 €
<b>Total section de fonctionnement</b>				<b>0 €</b>

Pour extrait conforme,

~~Pascal Duchêne~~  
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,  
**Stéphane Lefebvre**  
Conseiller Municipal

Mis en ligne le - 4 JUIN 2024